

PROCES-VERBAL DE CARENCE

Carence de candidatures

Collèges – Lycées - Lycées professionnels

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration

Année scolaire -

Académie	
Département	
Commune	
Type d'établissement	
N°UAI	

Nombre d'inscrits	
-------------------	--

Nombre de sièges à pourvoir	
-----------------------------	--

Les parents d'élèves ont été avisés le....., par voie d'affichage, que l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration sera organisée le.....

Le....., les fédérations ou unions de parents d'élèves, les associations de parents d'élèves ainsi que les parents d'élèves qui ne se sont pas constitués en associations ont été invités à établir leurs listes de candidats.

Aucune liste de candidats n'a été présentée.

En conséquence, est dressé le présent procès-verbal de carence (pas d'élection faute de candidat).

Fait à....., le

Le président du bureau de
vote
(Signature)

Les membres du bureau de
vote
(Signatures)

- Une copie du procès-verbal de carence est affichée dans la salle de vote.
- Une copie du procès-verbal de carence est conservée dans l'établissement.